

Ecole de La Fabrique - Saint Brice sur Vienne

Conseil d'école du mardi 12 novembre 2019

Étaient présents :

Municipalité : Mme MAGOUTIER, Elue responsable des affaires scolaires ;

DDEN : Madame Cormier

Enseignantes : Mme CHAMPIGNY (Directrice de l'école et CP-CE1-CM)
Mlle DOUSSON (Maternelle)

Délégués des parents : Mr RESTOIN et Mlle PAPINEAU

Étaient excusé(e)s : Mme LAPAQUETTE (IEN HV1), Mme TUYERAS (Maire de Saint Brice), Mr DURAND (conseiller à la mairie de St Junien), Mlle TROUILLAUD et Mlle BELAIR (représentantes des parents d'élèves).

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Rôle et missions du conseil d'école
3. Effectifs actuels et bilan de la rentrée
4. Règlement intérieur
5. Sécurité : les différents exercices de l'année, les locaux
6. Sorties, animations, projets
7. Budgets : Coopérative et mairie
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 18h00 par un tour de table des personnes présentes.

1- Résultats des élections des parents d'élèves :

Il y avait 67 inscrits, il y a eu 46 votants, soit 69 % de participation.

Il n'y a eu 8 bulletins blanc ou nul, soit 38 suffrages exprimés.

Il y avait 2 sièges en tant que titulaire à pourvoir, 2 élus : Mr RESTOIN, Mlle BELAIR. Les suppléants : Mlle TROUILLAUD et Mlle PAPINEAU.

2- Rôle et missions du conseil d'école :

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours suivant les élections. Un ordre du jour est adressé à chaque membre au moins 8 jours avant la réunion.

Le conseil a pouvoir de décision sur le règlement intérieur scolaire. Il émet un avis sur le projet d'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'utilisation des moyens, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants. Il est consulté pour l'utilisation des locaux hors temps scolaire. Il est informé du choix des manuels et matériels

pédagogiques, de l'organisation des aides spécialisées et des modalités des réunions de rentrée et des rencontres avec les parents.

3- Bilan de la rentrée et effectifs actuels :

La rentrée s'est bien déroulée, sans incident. La réunion de rentrée a eu lieu le mardi 10 septembre 2019.

Les effectifs sont en augmentation. Nous avons actuellement 43 élèves.

Cycle 1 : Mlle DOUSSON : 20 élèves : 10 PS, 6 MS, 4 GS

Cycle 2-3: Mme CHAMPIGNY : 23 élèves : 5 CP, 6 CE1, 7 CM1, 5 CM2

La rentrée de 2 tout-petits est prévue en janvier 2020.

L'équipe se compose également d'une ATSEM, Mme BELAIR Lucie et de trois A.V.S, Mme GIERUSZ Christine, Mme BOUCLET Murielle et Mme MOUSTOIFA NAZARIA qui est actuellement en congé maternité jusqu'à fin décembre.

4- Règlement intérieur :

Après lecture des changements, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

5- Sécurité :

-Alerte incendie

Elle a eu lieu le 30 septembre. L'évacuation a été faite en 2m45'.

- PPMS

Les documents du PPMS (Plan de mise en sécurité) ont été mis à jour avec les nouvelles données sur les élèves, le personnel municipal et le personnel enseignant.

Un exercice Risques Majeurs a été réalisé le jeudi 10 octobre et un exercice Alerte Intrusion le vendredi 15 octobre.

Une seconde alerte incendie sera effectuée avant juillet 2020.

Les Locaux :

-Travaux effectués:

- L'installation du nouveau TNi (Tableau blanc interactif) s'est faite fin août;
- Un nouveau téléphone (sans changement de numéro) a été attribué à l'école car mauvaise réception pour le précédent ;
- Un désencombrement de l'étage a été effectué par les agents communaux ce qui permet aux enseignantes d'investir une salle pour en faire la salle maîtres. Salle nécessitant par la suite une réfection ;

-Travaux à prévoir:

- amélioration du revêtement de la cour et nettoyage de celle-ci ;
- réfection de la salle de Maternelle ;
- changement du photocopieur qui est en fin de vie : en effet beaucoup de papier est gâché par bourrage ;

6- Sorties, animations, projets

-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :

- Projet avec le Syded : installation de composteurs
- Anniversaires du mois : Les enseignantes ont décidé de banaliser une journée par mois, la plupart du temps le dernier vendredi, pour réaliser des ateliers à thème et fêter les enfants et adultes dont l'anniversaire est ce mois-là.

-Interventions sportives à l'école et en sortie:

Athlétisme : les élèves de CP à CM2 ont eu une séquence d'Athlétisme effectuée par Delphine Béguier de l'ASSJ Athlé en septembre et octobre.

Judo : Ludovic Jacquet de l'ASSJ Judo propose tous les jeudis matin aux élèves de CP au CM2 des séances de Jeux de lutte en novembre et décembre.

Piscine : La piscine débutera le 6 décembre 2019 et finira le vendredi avant les vacances d'hiver. Ce cycle concerne également les élèves du CP au CM2 et comme chaque année la communauté de communes Porte Océane du Limousin prend en charge intégralement cette sortie (bus et entrées).

Vélo : Les élèves du CP au CM2 iront à Saint Martin de JUSSAC pour une séquence vélo sur la dernière période de l'année.

De plus les élèves sont inscrits à l'USEP grâce à l'association des parents d'élèves et ainsi nous pouvons avoir du matériel de sport à disposition et éventuellement participer à des rencontres sportives.

-Sorties :

- Des demandes à la Mégisserie ont été faites, nous sommes en attente de réponses.
- Deux sorties à la médiathèque de Saint Junien sont également prévues.

Pour toute l'école :

La photo de classe aura lieu au printemps.

-Évaluations

En début d'année, les élèves de CP et les CE1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations nationales font l'objet d'une saisie informatique avec correction automatique.

Les élèves de CP passeront une autre session d'évaluations en janvier.

-Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h00. Elles sont assurées par Mlle DOUSSON sur toute l'année et par Mme CHAMPIGNY sur les périodes 2, 3, 4 et 5.

Manifestations à venir :

Noël :

- La municipalité propose aux élèves un goûter de Noël : le 20 décembre.
- L'association des parents d'élèves propose aux élèves un goûter le mercredi 18 décembre.
- Ils organisent également comme chaque année un marché de Noël les samedis 14 et 21 décembre.

7- Budgets :

Le budget alloué par la **Mairie** est de 40 euros par élève pour le matériel pédagogique, 410 euros pour le transport, 120 euros pour les sorties ainsi qu'une subvention de 510 euros.

La Coopérative :

La participation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais cela permet de ne pas solliciter financièrement les familles durant le reste de l'année et de pouvoir mettre sur pied des projets pour tous les élèves. A titre indicatif, il est demandé aux familles une participation de 10 euros par enfant.

8- Questions diverses : aucune

A 19h52, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
Mlle DOUSSON

La Présidente du conseil,
Mme CHAMPIGNY